

Commissaire aux Comptes

Stéphane GRENOUILLEAU
Xavier REBEL
Karine BERNARD
Samuel LE MELLAY
David RENOU
Emmanuelle MÉREL
Benjamin BELLIER
Commissaires aux Comptes
Associés

SARL 5 M METAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL 5 M METAL EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SARL 5 M METAL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10.000 €
9 RUE DES FRERES LUMIERE
PA DE GRAND LIEU
44370 SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU

RCS NANTES 808 091 631

www.sorex.pro

ANGERS :
3, rue Fernand-Forest
BP 70814
49009 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 68 66 11
E-mail : sorex.angers@sorex.pro

CHOLET :
Bâtiment «Le Sémaphore»
16, boulevard Faïdherbe
BP 11964
49319 CHOLET cedex
Tél. 02 41 65 84 55
E-mail : sorex.cholet@sorex.pro

Membre indépendant de l'Alliance Eurus | BKR International

SAS au capital de 400 000 € - RCS ANGERS B 063 200 877 - Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région d'Angers et sur la liste des commissaires aux comptes près la Cour d'Appel d'Angers
SIRET 063 200 877 00072 - APE 6920Z - TVA FR41063200877

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL 5 M METAL
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux Comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et d'autre part, de Commissaire à la Transformation désigné en application des dispositions de l'article L 224-3 du même code, par décision unanime des associés en date du 02 décembre 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- ✚ De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- ✚ De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La Société 5 M METAL est constituée sous forme de S.A.R.L. Son capital social actuel s'élève à 10.000 € divisés en 1.000 parts sociales de 10 €, répartis ainsi :

- Lionel MOINARD : 850 parts numérotées de 1 à 850
- Fabien MOINARD : 150 parts numérotées de 851 à 1000

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés depuis le 28 novembre 2014.

La gérance de la société est assurée par Monsieur Lionel MOINARD.

La société 5 M METAL exerce principalement les activités suivantes : création, fabrication et pose de mobilier urbain, métallerie, serrurerie, mécano soudure et menuiseries métalliques.

Le dernier arrêté comptable a eu lieu au 30 novembre 2024 avec un résultat de l'exercice de 163.397€. Ces comptes ont fait l'objet d'une attestation par un expert-comptable le 17 mars 2025 et ont été approuvés le 30 mai 2025, avec une affectation en « Dividende » pour 32.000 € et le solde affecté en « autres réserves ».

Suivant l'arrêté comptable au 30 novembre 2025, il en ressort un niveau de capitaux propres de 873.295 €.

Nous avons obtenu la plaquette de situation comptable du 1^{er} décembre 2024 au 30 juin 2025.

L'actif de la société au 30 novembre 2024 s'élève à **1.493.966 €** et est composé :

 Des immobilisations pour **224.107 €** (15% du bilan) :

- Incorporelles : 0 €
- Corporelles : 211.917 €
- Financières : 12.191 €

 D'actifs circulants pour **1.269.859 €** (85% du bilan) :

- Stocks/en-cours : 252.084 €
- Clients/clients FAE : 667.296 €
- Autres créances : 24.697 €
- Trésorerie : 325.782 €
- Comptes de régularisations : 0 €
- Autres actifs : 0 €

Les immobilisations corporelles à l'actif correspondent essentiellement au matériel d'exploitation pour 168 K€.

Aucun fond commercial n'est comptabilisé à l'actif (création activité en décembre 2014).

Malgré l'absence du fond commercial (incorporel) à l'actif du bilan, une appréciation de la valorisation du fonds de commerce (corporel et incorporel) a été mise en œuvre en tenant compte notamment des éléments chiffrés issus des trois derniers bilans qui sont les suivants :

Exercice clos le	Capitaux propres	Chiffre d'affaires HT	EBE	Résultat net
30/11/2024	873 296 €	2 701 854 €	259 428 €	163 397 €
30/11/2023	741 899 €	2 697 285 €	332 128 €	219 382 €
30/11/2022	538 168 €	2 350 516 €	134 506 €	74 973 €

Suivant le barème généralement utilisé lors des évaluations (Mémento Transmission d'entreprise 2022-2023), le montant moyen du fonds de commerce exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires HT peut être estimé entre 20% à 50% pour les activités de « Serrurerie traditionnelle », la plus proche de celle de 5 M METAL, pour une moyenne à 30% (hors stock).

Au vu de ces éléments et en retenant une hypothèse prudente d'un coefficient de 30 % du CA HT, l'actif immobilisé inscrit au bilan (211.917 €) n'est pas surévalué.

Le stock à l'actif est de 252 K€, stable par rapport à N-1 (242 K€) et N-2 (238 K€). Le montant pour la situation 30/06/2025 est de 240 K€. La stabilité du poste n'amène pas de remarque particulière.

La revue des postes de créances clients au 30 novembre 2024 (667 K€) n'amène pas de remarques particulières par rapport au montant au 30 novembre 2023 (782 K€). L'apurement est normal sur N+1.

La trésorerie à la clôture du dernier exercice (326 K€) représente 21 % du total du bilan et 37% des capitaux propres (873 K€). Le niveau de trésorerie est de 187 K€ au 30 juin 2025 et de 336 K€ au 30 novembre 2025.

Le passif au 30 novembre 2024 est notamment représenté par :

- ✚ Des dettes financières bancaires (emprunt) pour 131.505 €. Respect de l'échéancier sur 2024/2025 (au 30/06/25).
- ✚ Un compte courant d'associé de 20.720 €. Pas de mouvement sur 2024/2025 au 30/06/25.
- ✚ Des dettes fournisseurs pour 276.396 €. Apurement cohérent à ce jour.
- ✚ Des dettes fiscales et sociales pour 186.401 €. Pas d'anomalies d'apurement détecté.

Les éléments composant l'actif et le passif n'amènent pas de remarques particulières, autre que celles ci-dessus, et sont en relation avec les conditions d'exploitation de l'activité.

Suivant la situation au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires est de 1.476 K€ sur 7 mois pour 2.702 K€ sur 12 mois en 2023/2024.

Les éléments 2024/2025 pouvant avoir un impact sur les fonds propres ont été examinés.

A notre connaissance, aucune opération significative ayant une incidence sur la valeur des actifs n'est intervenue depuis le dernier exercice clos au 30 novembre 2024.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- ✚ A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- ✚ A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social (10.000€).

Le projet de statut de la société sous sa nouvelle forme, tel qu'il est soumis par l'Assemblée Extraordinaire, ne stipule aucun avantage particulier au bénéfice d'un actionnaire ou d'une catégorie d'actionnaires.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observations de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Angers, le 17 décembre 2025

SAS SOREX

Commissaire aux comptes
et Commissaire à la Transformation

Samuel LE MELIAY

Commissaire aux comptes Associé
Mandataire social

